

Ce sont ces mêmes orgues, que la fabrique de Saint-Polycarpe obtint en 1792 du district de la ville, pour la nouvelle église paroissiale.

CLOITRE ET BATIMENT CLAUSTRAL

Nous avons fixé précédemment la situation, aux *xiv^e* et *xv^e* siècles, de l'église, du cimetière et du cloître. Jusqu'au *xvii^e* siècle, les Grands Carmes ne firent subir à leur couvent aucune transformation ; ils achetèrent des maisons, en firent édifier, ajoutèrent quelques constructions au nord de leur église, pour y établir les divers services qui dépendaient de leurs monastères, mais tout ce qui fut consacré à leur usage personnel n'était évidemment que provisoire. Le logis des évêques fut peut-être la seule construction considérée comme dépendance de la maison religieuse, à laquelle on ait pensé, en l'élevant, assigner une durée indéfinie, car elle était placée de manière à pouvoir rester debout dans l'ensemble des reconstructions toujours projetées.

En 1642, leurs intentions bien connues étaient sans doute à la veille de se réaliser, puisqu'un bourgeois de Lyon, Pierre Daurolles, leur légua par testament une somme de 300 livres, qui leur devait être payée lorsqu'ils achèveraient leur nouveau couvent, à la construction duquel il exigeait qu'on l'employât.

En 1644, une résolution capitulaire confie à Daverolles, dit Monnard, architecte de Lyon, le soin de dresser un dessin en relief des constructions à faire, et décida qu'après